

Une édition de Victoriaville en chansons haute en couleur



Alexandra Tarakdjian

Yanick Poisson

La Tribune

(Victoriaville) L'organisation de Victoriaville en chansons a réussi à faire mieux avec moins le week-end dernier. La diminution du nombre d'inscriptions s'est transformée en une occasion d'améliorer la qualité du spectacle.

Plutôt que d'accepter la candidature de chanteurs qui n'auraient pas été en mesure de rivaliser avec les autres, les juges ont décidé d'accepter un plus petit nombre d'artistes en herbe et de leur permettre d'interpréter deux extraits au lieu d'un.

«Ça été vraiment une bonne décision de leur permettre de faire deux chansons. Ça amené une autre saveur, ça donné aux candidats une chance de plus de se faire entendre et de se faire valoir. Nous avons eu un spectacle d'une grande qualité», a indiqué la coordonnatrice de l'événement, Roxanne Genest.

Comme d'habitude, les artistes invités ont fait preuve d'une grande générosité sur scène. Alain-François et David Jalbert ont notamment offert une prestation inédite en duo d'un peu plus d'une dizaine de minutes, des moments qui n'ont pas manqué d'enflammer la foule.

Déçue de la participation de la population, la coordonnatrice de Victoriaville en chansons entend d'ailleurs revoir la mise en marché de son événement afin qu'il soit davantage perçu comme un spectacle de grande qualité plutôt qu'un concours.

«Il y en a beaucoup qui viennent ici en pensant que c'est un gros concours de karaoké. Ils en ressortent surpris et ils reviennent, même s'ils n'ont personne à encourager. Dans le fond, le contenu du spectacle est très professionnel et le seul aspect concours est la nomination des lauréats à la fin», a signifié Mme Genest.

La compétition était particulièrement relevée chez les plus jeunes. Claudia Marchand de Lavaltrie a été couronnée dans la catégorie 10-13, alors que Tania Lapointe-Dupont, alias Abeille dans l'émission Tactik diffusée à Télé-Québec, a été la meilleure chez les 14-17.

La Victoriavilloise Alexandra Tarakdjian a sauvé l'honneur de la région en remportant le premier prix chez les interprètes de plus de 18 ans. Elle en était à sa troisième tentative. Richard Grenier, de Saint-Basile-le-Grand, a reçu le titre d'auteur-compositeur-interprète de l'année et André Dubois a remporté le concours de parolier avec son texte *La Mûre*